

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> LEOPARD II FOV SUPPORT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-149595/A	<b>Date</b> 2014-02-17
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-149595	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$BL-221-24332	
<b>File No. - N° de dossier</b> 221bl.W8486-149595	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-04-02</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Menard, Maria	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 221bl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-2515 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-0648
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 25 CFSD RECEIPTS SECT., CFB MTL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N2E9 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Armoured Vehicles - Life Extension/Prolongation de vie,  
véhicules blindés  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage Phase III 6C1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 5306-12-189-7154 BOLT, INTERNALLY RELIEVED BODY NSCM/CAGE - COF/CAGE: C5393 Part No. - N° de la partie: 536077-0123.000	WB941	W1941	100	Each	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
2	NSN - NNO: 4730-12-189-8537 TEE, HOSE NSCM/CAGE - COF/CAGE: C3704 Part No. - N° de la partie: TV8-6B	WB941	W1941	30	Each	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
3	NSN - NNO: 4730-12-189-8991 NIPPLE, HOSE NSCM/CAGE - COF/CAGE: C3704 Part No. - N° de la partie: SV8-6	WB941	W1941	80	Each	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
4	NSN - NNO: 4910-12-190-1161 DRAINING APPARATUS, WITH MEASUREME NT HOSE ABLASZVORRICHTUNG NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9434 Part No. - N° de la partie: 1406501	WB941	W1941	3	Each	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	NSN - NNO: 5310-12-190-6083 NUT, PLAIN, ROUND THREAD SERIES>ISO M NOMINAL THREAD SIZE>105,0 MILLIMETERS THREAD PITCH IN MILLIMETERS>1,5 THREAD TOLERANCE CLASS>6G INTERNAL THREAD DIRECTION>RIGHT-HAND MATERIAL>OVER ALL STEEL SURFACE TREATMENT>OVERALL ZINC AND CHROMATE SURFACE TREATMENT DOCUMENT AND CLASSIFICATION>OVERALL DIN50961, VERFAHREN ZN5C ASSN STD SINGLE TREATMENT RESPONSE HARDNESS RATING>NOT RATED NUT STYLE>A76 ROUND SMALL END DIAMETER>115,0 MM NOM DRIVE POINT DEPTH>4,0 MM NOM NUT DIAMETER>125,0 MM NOM NUT THICKNESS>25,0 MM NOM DRIVE POINT WIDTH>10,0 MM NOM UNDERCUT THICKNESS>1,0 MM NOM DRIVE POINT QUANTITY>4 TEMP RATING>NOT RATED NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9893 Part No. - N° de la partie: E3-2000630	WB941	W1941	11	Each	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
6	NSN - NNO: 5310-12-190-6794 WASHER, FLAT NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9893 Part No. - N° de la partie: E4-2002740	WB941	W1941	172	Each	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
7	NSN - NNO: 5310-12-160-6813 NUT, PLAIN, HEXAGON NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9893 Part No. - N° de la partie: E4-2018372	WB941	W1941	67	Each	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
8	NSN - NNO: 5305-12-190-7589	WB941	W1941	20	Each	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	THUMBSCREW NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2692 Part No. - N° de la partie: 2500075-530300.002.0								



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 4810-12-194-9056 VALVE, LINEAR, DIRECTIONAL CONTROL GENERAL CHARACTERISTICS ITEM DESCRIPTION>75,15 MM LAENGE OHNE SCHUTZSTOPFEN, 45,2 MM BREITE, 63,5 MM HOEHE OHNETRANSPORTSCHUTZ, 4EINSTECKANSCHLUESSE, 4,37 MMINNENDURCHMESSER MIT O RING, M-10-6SN VG95328 STECKER ANSCHLUSZ NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1572 Part No. - N° de la partie: S4-0400740	WB941	W1941	5	Each	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	NSN - NNO: 4820-12-301-4189 VALVE, SAFETY RELIEF STYLE DESIGNATOR>C6 STRAIGHT THRU MEDIA FOR WHICH DESIGNED>SINGLE RESPONSE OIL, HYDRAULIC MAXIMUM OPERATING PRESSURE>SINGLE RESPONSE 160,0 BAR VALVE DISCHARGE FLOW RATE>63,0 LITERS PER MINUTE VALVE OPERATION METHOD>AUTOMATIC CONNECTION TYPE>1ST END THREADED EXTERNAL BOSS CONNECTION STYLE>1ST END G50 EXTERNAL SEAT FOR GASKET SEAL NOM THREAD SIZE>1ST END 30,00 MM THREAD PITCH IN MM>1ST END 1,5 THREAD DIRECTION>1ST END RIGHT-HAND DISK LOADING METHOD>SPRING FURNISHED ITEMS AND QUANTITY>O-RING, 2 SPECIAL FEATURES>30,0 MM SCHLUESSELWEITE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8015 Part No. - N° de la partie: 0532001040	WB941	W1941	8	Each	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
11	NSN - NNO: 4330-12-311-1153 PARTS KIT, FLUID PRESSURE FILTER COMPONENT QUANTITY>11 COMPONENT DOCUMENT ORIGIN>INDUSTRIAL DOCUMENT SOURCE>D2692 DOCUMENT TYPE>MANUFACTURER BILL OF MATERIAL • PART: Y2500135-971600.000.0 NSCM: D2692	WB941	W1941	30	SE	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
12	NSN - NNO: 5305-12-341-8924 SCREW, EXTERNALLY RELIEVED BODY	WB941	W1941	20	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	NSCM/CAGE - COF/CAGE: C5393 Part No. - N° de la partie: 536519-0040.000									
13	NSN - NNO: 5315-12-344-0831 KEY, MACHINE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D3683 Part No. - N° de la partie: 272.407.573	WB941	W1941	50	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	NSN - NNO: 4933-12-356-0857 INSTALLATION AND REMOVAL DEVICE EIN- UND AUSBAUVORR NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2396 Part No. - N° de la partie: 7039R-1200.000.0	WB941	W1941	2	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
15	<p>NSN - NNO: 5305-12-368-8068            SCREW, CAP, HEXAGON HEAD            THREAD SERIES DESIGNATOR&gt;ISO            M NOM THREAD DIAMETER&gt;8,0            MM THREAD PITCH IN            MM&gt;1,25 EXTERNAL THREAD TOLERANCE            CLASS&gt;6G THREAD            DIRECTION&gt;RIGHT-HAND THREAD            LENGTH&gt;21,0 MM NOM FASTENER            LENGTH&gt;25,0 MM            NOM MATERIAL&gt;OVERALL            STEEL MATERIAL DOCUMENT AND            CLASSIFICATION&gt;OVERALL ISO898-1,            8.8 ASSN STD SINGLE MATERIAL            RESPONSE SURFACE            TREATMENT&gt;OVERALL ZINC AND            CHROMATE SURFACE TREATMENT            DOCUMENT AND            CLASSIFICATION&gt;OVERALL ISO4042,            A3P ASSN STD SINGLE TREATMENT            RESPONSE HARDNESS RATING&gt;OVERALL            250 VICKERS OR FIRTH DIAMOND            PYRAMID MINIMUM AND 320 VICKERS            OR FIRTH DIAMOND PYRAMID MAX MIN            TENSILE STRENGTH&gt;800 NEWTONS PER            SQUARE MM HEAD STYLE&gt;C1            HEXAGON HEAD HEIGHT&gt;5,3 MM            NOM WIDTH BETWEEN FLATS&gt;13,0            MILLIMETERS NOM TEST DATA            DOCUMENT&gt;I9008-ISO4017/MAR2001            STANDARD (INCLUDES INDUSTRY OR            ASSOCIATION STANDARDS, INDIVIDUAL            MANUFACTUREER STANDARDS, ETC.)            •            PART: ISO4017-M8X25-8.8-A3P            NSCM: I9008</p>	WB941	W1941	300	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine		Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
16	NSN - NNO: 5310-12-369-7048 WASHER, LOCK MATERIAL>OVERALL STEEL COMP A4 MATERIAL DOCUMENT AND CLASSIFICATION>OVERALL ISO3506-2 ASSN STD SINGLE MATERIAL RESPONSE STYLE DESIGNATOR>118 TWO PIECE INTERLOCKING HOLE DIAMETER>4,4 MM NOM OUTSIDE DIAMETER>7,6 MM NOM OVERALL HEIGHT>2,2 MM NOM SPECIAL FEATURES>PAARWEISE GEKLEBT PURCHASE DESCRIPTION IDENTIFICATION>C4264-NL4SS NSCM/CAGE - COF/CAGE: C4264 Part No. - N° de la partie: NL4SS	WB941	W1941	1250	EA	XXXXXXXXXXXX	\$	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	NSN - NNO: 5310-12-387-5027 WASHER, LOCK MATERIAL>OVERALL STEEL SURFACE TREATMENT>OVERALL ZINKLAMELLENBESCHICHTUNG STYLE DESIGNATOR>118 TWO PIECE INTERLOCKING HOLE DIAMETER>17,0 MM NOM OUTSIDE DIAMETER>30,7 MM NOM OVERALL HEIGHT>3,4 MM NOM NSCM/CAGE - COF/CAGE: C4264 Part No. - N° de la partie: DNL16SP	WB941	W1941	1200	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	NSN - NNO: 4030-12-391-5479 SHACKLE MATERIAL>HOCHFESTER STAHL, GESCHMIEDET SURFACE TREATMENT>VERZINKT, BOLZEN BLAU LACKIERT STYLE DESIGNATOR>110 ANCHOR OPENING WIDTH>60,0 MM NOM INSIDE LENGTH>146,0 MM NOM MATERIAL DIAMETER>38,0 MM NOM CLOSURE HEAD STYLE>5 SHOULDER EYE END CONDITION>THREADED NSCM/CAGE - COF/CAGE: C1371 Part No. - N° de la partie: 14121122	WB941	W1941	50	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
19	NSN - NNO: 5305-17-111-4410 SCREW, CAP, HEXAGON HEAD PART: ENISO4014-M8X40-A4-70 NSCM: I9006	WB941	W1941	150	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	<p>SETSCREW            THREAD SERIES DESIGNATOR&gt;ISO            M NOM THREAD DIAMETER&gt;12.0            MM FASTENER LENGTH&gt;16.0 MM            NOM END ITEM IDENTIFICATION&gt;TANK,            COMBAT, FULL TRACKED, LEOPARD 2            A4 M CAN, W/MINE PROTECTION &amp;            ELECTRIC TURRET DRIVE, 120 MM GUN            •            PART: ISO4026-M12X16-A2-21H            NSCM: I9008</p>	WB941	W1941	1500	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
21	<p>SCREW, MACHINE, PANHEAD, S.S.            NSN: P5305-20-A032413            NSCM/CAGE - COF/CAGE: L2159            Part No. - N° de la partie:            QM2530010A40000</p>	WB941	W1941	550	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
22	<p>NSN - NNO: 4910-12-189-2041            BRACKET            HALTER, PRUEFVORRIC            NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871            Part No. - N° de la partie:            2300109-990258.000.0</p>	WB941	W1941	3	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
23	NSN - NNO: 5310-12-084-7658 NUT, PLAIN, HEXAGON NSCM/CAGE - COF/CAGE: 62983 Part No. - N° de la partie: 716387	WB941	W1941	147	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
24	NSN - NNO: 4940-12-126-3762 TRAY, SHOP MAINTENANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: C0481 Part No. - N° de la partie: A0-1088	WB941	W1941	4	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
25	NSN - NNO: 5315-12-126-3876 KEY, MACHINE NSCM/CAGE - COF/CAGE: 62780 Part No. - N° de la partie: 5895-1	WB941	W1941	20	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
26	NSN - NNO: 5310-12-126-6091 WASHER, LOCK NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8046 Part No. - N° de la partie: 006798006300	WB941	W1941	1215	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire		Del. Offered Liv. offerte
						Destination	FOB/FAM Plant/Usine	
27	NSN - NNO: 5305-12-126-9098 SCREW, MACHINE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN84-M3X20-CUZN	WB941	W1941	40	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$	See Herein
28	NSN - NNO: 5310-01-328-7283 WASHER, SEAL NSCM/CAGE - COF/CAGE: 62983 Part No. - N° de la partie: 236054	WB941	W1941	360	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$	See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
29	NSN - NNO: 5325-00-834-4147 RING,RETAINING CGCS Long Description: MATERJAL»STEEL,ASTM A576,COMP 1070,1080,1085 OR 1090»STRENGTH RATING»NOT RATED»MATERIAL HARDNESS RATING»52.0 ROCKWELL C MINIMUM AND 56.0 ROCKWELL C MAXIMUM»CASEHARDENING INDICATOR»NOT CASEHARDENED»RING STYLE»A47 ES INSIDE DIAMETER»0.333 INCHES MINIMUM AND 0.339 INCHES.MAXIMUM»CROSS-SECTIONAL SHAPE STYLE»D4 RECTANGULAR»MAJOR THICKNESS»0.033 INCHES MINIMUM AND 0.037 INCHES MAXIMUM»USAGE DESIGN»EXTERNAL» Nato Item Description RING,RETAINING • NSCM/CAGE - COF/CAGE: 05030 Part No. - N° de la partie: 362MR017P011	WB941	W1941	49	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
30	NSN - NNO: 5120-12-141-9794 WRENCH, SPANNER NSCM/CAGE - COF/CAGE: D3415 Part No. - N° de la partie: 40477	WB941	W1941	25	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
31	NSN - NNO: 5305-12-149-3960 SCREW, MACHINE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8046 Part No. - N° de la partie: 007985003128	WB941	W1941	155	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
32	NSN - NNO: 5310-12-153-3238 WASHER, LOCK	WB941	W1941	75	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
32	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9535 Part No. - N° de la partie: P8334									
33	NSN - NNO: 5310-12-154-1381 WASHER, FLAT	WB941	W1941	30	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
34	NSN - NNO: 5305-12-154-2844 SCREW, CAP, SOCKET HEAD NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN912-M4X18-A4-70	WB941	W1941	1200	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
35	NSN - NNO: 5315-12-156-4752 KEY, MACHINE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8266 Part No. - N° de la partie: 006885008030	WB941	W1941	25	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
36	NSN - NNO: 5305-12-163-9974 SCREW, CAP, SOCKET HEAD NSCM/CAGE - COF/CAGE: C2463 Part No. - N° de la partie: N 3060 354 X	WB941	W1941	400	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
37	NSN - NNO: 5305-12-175-4494 SETSCREW NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN926-M4X4X2,5-A2P	WB941	W1941	30	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
38	NSN - NNO: 5305-12-178-1032 SETSCREW NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN915-M8X20-45H-A2P	WB941	W1941	223	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
39	NSN - NNO: 5305-12-178-5589 SETSCREW NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN914-M3X6-45H-A2P	WB941	W1941	30	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
40	NSN - NNO: 5305-12-179-2430 SCREW, MACHINE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2692 Part No. - N° de la partie: 2500075-530300.003.0	WB941	W1941	20	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
41	NSN - NNO: 5310-12-186-7408 WASHER, FLAT NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300109-000100.016.0	WB941	W1941	2	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
42	NSN - NNO: 5305-12-188-5043 SCREW, SHOULDER NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN923-M4X4-A2	WB941	W1941	20	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
43	NSN - NNO: 5305-12-189-0568 SCREW, SHOULDER NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No. - N° de la partie: DIN923-M4X6-A4	WB941	W1941	20	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
44	NSN - NNO: 8135-20-006-0932 VELCRO GENERAL CHARACTERISTICS ITEM DESCRIPTION>>VELCRO SELF - ADHESIVE 100 X25\$ Nato Item Description VELCRO NSCM/CAGE - COF/CAGE: S7177 Part No. - N° de la partie: 751207	WB941	W1941	1000	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
45	NSN - NNO: 8135-20-006-0928 VELCRO GENERAL CHARACTERISTICS ITEM DESCRIPTION>>VELCRO SELF - ADHESIVE 100 X50\$ Nato Item Description VELCRO NSCM/CAGE - COF/CAGE: S7177 Part No. - N° de la partie: 751205	WB941	W1941	10000	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
46	NSN - NNO: 5330-12-368-6827 GASKET NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300519-189800.010.0	WB941	W1941	300	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
47	NSN - NNO: 5365-12-368-6738 SPACER, SLEEVE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300519-189800.002.0	WB941	W1941	240	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire		Del. Offered Liv. offerte
						Destination	FOB/FAM Plant/Usine	
48	NSN - NNO: 5365-12-368-6680 PLUG,MACHINE THREAD NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300519-189800.001.0	WB941	W1941	240	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$	See Herein
49	NSN - NNO: 5331-12-368-4815 O-RING Part: DIN3771-67X5,3-N-NBR70 Supplier: 08286	WB941	W1941	300	EA	XXXXXXXXXXXXX	\$	See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
50	NSN - NNO: 5310-12-387-7171 WASHER, KEY CGCS Long Description: MATERIAL»OVERALL STEEL COMP 1.0338\$SURFACE TREATMENT»OVERALL DELTA TONE\$STYLE DESIGNATOR»>154 KEYSINTERNAL KEY QUANTITY»2\$SOLE DIAMETER»44,0 MILLIMETERS NOMINAL\$OUTSIDEDIAMETER»140,0 MILLIMETERS NOMINAL\$INTERNAL STRAIGHT KEY WIDTH»16,0 MILLIMETERS NOMINAL\$MATERIAL THICKNESS»1,5 MILLIMETERS NOMINAL\$ Nato Item Description WASHER, KEY NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300519-189800.006.0	WB941	W1941	200	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
51	NSN - NNO: 5365-12-387-7076 SPACER,RING CGCS Long Description: MATERIAL»EN 573-3 - AW-7020\$OVERALL THICKNESS»10,0 MILLIMETERS NOMINAL\$INSIDE DIAMETER»74,0 MILLIMETERS NOMINAL\$OUTSIDE DIAMETER»82,0 MILLIMETERS NOMINAL\$ Nato Item Description SPACER,RING NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300519-189800.005.0	WB941	W1941	150	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	
52	NSN - NNO: 5365-12-387-5154 PLUG,MACHINE THREAD NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No. - N° de la partie: 2300519-189800.004.0	WB941	W1941	120	EA	XXXXXXXXXXXX	\$		See Herein	

---

## TABLE DES MATIÈRES

### PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin

### PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Note à l'intention des soumissionnaires
3. Présentation des soumissions
4. Demandes de renseignements - en période de soumission
5. Lois applicables
6. Base de paiement
7. Livraison
8. Description et traçabilité
9. Assurance de la traçabilité du code otan des fabricants (COF)
10. Fournisseurs étrangers (TPS/TVH/TVQ)

### PARTIE 3 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

### PARTIE 4 – ATTESTATIONS

1. Attestations
2. Attestations préalables à l'attribution du contrat
3. Code de conduite et attestations - documentation connexe
4. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

### PARTIE 5 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### SECTION A - ADMINISTRATION

- A1. Exigences relatives à la sécurité
- A2. Responsables
- A3. Clauses et conditions uniformisées
- A4. Attestations
- A5. Lois applicables
- A6. Contrat de défense
- A7. Ordre de priorité des documents

#### SECTION B - BESOINS

- B1. Besoin
- B2. Matériel
- B3. Durée du contrat
- B4. Clauses du guide des CCUA

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-149595/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

221blW8486-149595

Buyer ID - Id de l'acheteur

221bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149595

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 
- B5. Préparation pour la livraison
  - B6. Expédition au canada -MDN - livraison au point d'origine  
**OU**
  - B6. Expédition à l'étranger - MDN - livraison au point d'origine

#### SECTION C - FINANCE

- C1. Paiement
- C2. Instructions relatives à la facturation

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-149595/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

221blW8486-149595

Buyer ID - Id de l'acheteur

221bl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149595

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous "Détails de l'article".

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le

*Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat*

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

- 1.1** Le document 2003 (2013/06/01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### 1.2 Clauses du guide des CUA

A9130T	2011/05/16	Programme des marchandises contrôlées (Article 14)
B1000T	2007/11/30	Condition du matériel
B3000T	2006/06/16	Produits équivalents (excluant l'article 33)
C3011T	2013/11/06	Fluctuation du taux de change

### 2. Note à l'intention des soumissionnaires

- a) Cette demande de proposition (DDP) est rédigée de façon à être similaire à tout contrat qui pourrait en résulter. Ainsi, les mots "contrat" ou "entrepreneur" devraient se lire similairement à "contrat subséquent" ou "entrepreneur potentiel" respectivement.
- b) Aucun changement aux propositions ne sera accepté après la date de clôture de la demande de proposition.
- c) Les frais engagés pour la préparation et la présentation de votre offre en réponse à la présente demande ne seront pas remboursés par le Canada.

### 3. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées UNIQUEMENT AU MODULE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 4. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **cinq (5)** jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 5. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## 6. Base de paiement

### 6.1 Entrepreneur établi au Canada

L'entrepreneur devra soumettre des prix unitaires fermes en dollars canadiens (CAD) ou Euro (€). Les droits de douanes et les taxes d'accise canadiens compris et toutes les autres taxes applicables exclues, FCA, Franco Transporteur (établissement de l'entrepreneur \*) conformément aux Incoterms 2000.

Lieu / point de livraison: \_\_\_\_\_

\* **Il est demandé aux soumissionnaires de spécifier, ci-dessus, l'emplacement où aura lieu la livraison FCA usine.**

### 6.2 Entrepreneur établi à l'étranger

L'entrepreneur devra soumettre des prix unitaires fermes en dollars canadiens (CAD) ou Euro (€). Les droits de douanes, les taxes d'accise canadiens et toutes les autres taxes applicables exclues, FCA, Franco Transporteur (établissement de l'entrepreneur \*\*) conformément aux Incoterms 2000.

Lieu / point de livraison: \_\_\_\_\_

\*\* **Il est demandé aux soumissionnaires de spécifier, ci-dessus, l'emplacement où aura lieu la livraison FCA usine.**

**6.3** Pour les fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis au Canada, et les soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis à l'étranger.

## 7. Livraison

La livraison est souhaitée le plus tôt possible. Les soumissionnaires sont priés d'indiquer la date de livraison offerte aux pages "Détails de l'article", sous la colonne "livraison offerte".

## 8. Description et traçabilité

- a) La description des articles d'approvisionnement peut être faite sous forme abrégée. La description complète est du domaine public. Le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) peut comprendre un ou des numéros de pièce en plus de celui qui est indiqué dans la description d'un article. Il incombe au soumissionnaire de se reporter au NNO puis de déterminer tout autre numéro de pièce qui peut répondre aux exigences du NNO. Les numéros de pièces avec un code CCR/CVR 5-9, 6-9 OU D-9 ne sont pas des numéros de pièces acceptables.
- b) **Traçabilité** - Les articles offerts ne doivent pas être identifiés comme étant produits par un Code de l'OTAN des Fabricants (COF) à moins qu'ils soient produits par ce fabricant ou par son fabricant/fournisseur attitré. **C'est la responsabilité du soumissionnaire** de s'assurer que lui-même et/ou son fournisseur soient légalement autorisés à fabriquer les pièces qui nous sont offertes.

## 9. Assurance de la traçabilité du code OTAN des fabricants (COF)

Dans le cadre de la présente demande de soumissions, les COF précisés (il peut y en avoir un ou plusieurs) désignent les seuls fournisseurs approuvés pour les numéros de pièce correspondants.

Lorsque le soumissionnaire propose de fournir les pièces correspondant aux numéros précisés, il ne devra offrir que le matériel correspondant aux COF précisés pourvu que les numéros des pièces figurent dans des documents prouvant qu'elles proviennent directement de fournisseurs approuvés par l'OTAN.

Advenant que le soumissionnaire propose de fournir les pièces correspondant aux numéros précisés et qu'il ne peut pas prouver qu'elles proviennent directement du fournisseur approuvé ou que les numéros de pièces fournies n'ont pas été autorisées, par écrit, par le fournisseur approuvé, le soumissionnaire devra désigner l'autre fabricant des pièces correspondant aux numéros, sans mentionner le COF.

Les articles fournis dans le cadre du présent contrat peuvent faire l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer qu'un article provient directement du fabricant désigné par le code OTAN spécifié pour cet article ou qu'un article a été fourni avec l'autorisation écrite de ce fabricant, le Canada pourra prendre les mesures suivantes :

- 
- a) soit résilier le contrat pour défaut d'exécution en ce qui a trait à cet article, retourner l'article à l'entrepreneur aux risques et aux frais de ce dernier et exiger de l'entrepreneur le remboursement immédiat des coûts de réapprovisionnement et des autres coûts engagés par le Canada, y compris les coûts supplémentaires liés à la production accélérée des articles de remplacement;
- b) soit conserver l'article et exiger de l'entrepreneur le paiement immédiat d'un montant correspondant à la différence entre les coûts engagés par l'entrepreneur pour la production de l'article, tels que calculés par le Canada, et les coûts qui, de l'avis du Canada, auraient été engagés par l'entrepreneur s'il avait obtenu et fourni un article en tout point identique à celui commandé par le Canada aux termes du présent contrat.

#### **10. Fournisseurs étrangers (TPS/TVH/TVQ)**

Tous les contrats octroyés à des fournisseurs étrangers qui prévoient la livraison à l'extérieur du Canada, n'inclueront pas la TPS/TVH et la TVQ.

## **PARTIE 3 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **1. Procédures d'évaluation**

Les soumissions seront évaluées conformément à la méthode de sélection précisée ci-après.

### **2. Méthode de sélection**

Pour être jugée recevable, une soumission doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires suivantes de la présente invitation :

1. Exigence technique (NNO, numéro de pièce ou substitut/équivalent)
2. Pour l'Article 33, exigence technique (NNO, numero de piece, pas de substitut/equivalent)
3. Toutes les autres clauses, modalités et conditions stipulées dans la présente DDP

Les soumissions ne répondant pas à toutes les exigences obligatoires seront éliminées. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

Pour fin d'évaluation, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollar canadien au taux d'échange de la Banque du Canada applicable à la fermeture de la demande de proposition.

---

## PARTIE 4 – ATTESTATIONS

### 1. Attestations

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

### 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. À défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

### 3. Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

### 4. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## PARTIE 5 – CLAUSES DU CONTRAT

### SECTION A - ADMINISTRATION

#### A1. Exigences relatives à la sécurité

Ce marché ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### A2. Responsables

##### 2.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Maria Menard  
 Agente Specialist  
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
 Direction générale des approvisionnements  
 Secteur des projets de défense & des Grands Projets  
 Place du Portage, Phase III, 6C1  
 11, rue Laurier  
 Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-2515  
 Télécopieur : (819) 956-0648  
 Courriel : maria.menard@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

##### 2.2 Représentants de l'entrepreneur

###### Pour les renseignements généraux :

Nom : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Télécopieur : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

###### Pour le suivi de la livraison :

Nom : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Télécopieur : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

### A3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2013/04/25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### A4. Attestations

#### 4.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### A5. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### A6. Contrat de défense

Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense, L.R.C. 1985, ch. D-1, et est régi par cette loi.

Le droit de propriété sur les travaux ou les matériaux, pièces, travaux en cours ou achevés, appartient au Canada, libre et quitte de tout privilège, réclamation, charge, sûreté ou servitude. Le Canada peut, à tout moment, retirer, vendre ou aliéner les travaux en tout ou en partie conformément à l'article 20 de la Loi sur la production de défense.

### A7. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) Les articles du contrat;
- (b) 2010A (2013/04/25), Conditions générales – Biens (complexité moyenne); et
- (c) La soumission de l'entrepreneur datée du \_\_\_\_\_

---

## SECTION B - BESOINS

**B1. Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous "Détails de l'article".

**B2. Matériel**

Le matériel fourni doit être neuf et conforme à la plus récente version du dessin, de la spécification et/ou du numéro de pièce pertinent, en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.

**B3. Durée du contrat****3.1 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_

(L'entrepreneur doit aviser l'autorité contractuelle s'il ne peut pas livrer les articles à temps)

**B4. Clauses du guide des CCUA**

A9131C	2011/05/16	Programme des marchandises contrôlées (Article 14)
B4060C	2011/05/16	Marchandises contrôlées (Article 14)
D5545C	2010/08/16	ISO 9001:2008 - Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ C) - (Tous les Articles)
D2025C	2013/11/06	Matériaux d'emballage en bois
B7500C	2006/06/16	Marchandises excédentaires

**B5. Préparation pour la livraison (L'article 46 et 49)**

L'entrepreneur doit préparer la livraison de tous les articles énumérés ci-dessous pour la livraison conformément à la dernière édition de la spécification relative à l'emballage des Forces

canadiennes D-LM-008-026/SF-001, Garnitures prédécoupées ou des joints d'étanchéité (caoutchouc naturel ou synthétique, liège, amiante ou cuir);

L'entrepreneur doit emballer les articles 46 et 49 à raison de 1 unité par paquet. Voir para 3.4.2. de la spécification D-LM-008-026/SF-001.

ET

**Préparation de la livraison (L'article 1-40, 42-45, 47-48, 50-52)**

L'entrepreneur doit préparer l'articles numéros 001-0040, 0042-0045, 0047-0048, 0050-0052 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage

des

Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Para 12, DND Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer l'articles numéros 1-40, 42-45, 47-48, 50-52 à raison de unités par

paquet.

## B6. Instructions d'expédition (MDN) - entrepreneur établi au Canada

1. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur \_\_\_\_\_ (l'établissement de l'entrepreneur) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination de la logistique intégrée du MDN par téléphone, télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
 

Centre de coordination de la Logistique intégrée (CCLI)  
 Téléphone : 1-877-877-7423 (sans frais)  
 Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)  
 Courriel: ILHQOttawa@forces.gc.ca
3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - (a) le numéro du contrat;
  - (b) l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
  - (c) la description de chaque article;
  - (d) le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
  - (e) le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
  - (f) les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés,
 

en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, du Règlement de l'Association du transport aérien international ou du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche signalétique.
4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport.
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du centre de coordination de la logistique intégrée du MDN.

6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus doivent être transférés au Canada après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

OU

**B6. Instructions d'expédition (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger**

1. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur \_\_\_\_\_ (l'établissement de l'entrepreneur) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par téléphone, télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
  - (a) Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)
 

Téléphone	1-877-447-7701 (sans frais)
Télécopieur	1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel :	ILHQottawa@forces.gc.ca

OU

- (b) Logistique intégrée du Royaume Uni (LIRU)
 

Téléphone :	011-44-1895-613023, 011-44-1895-613024, ou
Télécopieur :	011-44-1895-613047
Courriel :	CFSUEDetUKMovement@forces.gc.ca

De plus, l'entrepreneur doit envoyer au LIRU le formulaire «Shipping Advice and Export Certificate », dûment complété, par courriel à : CFSUEDetUKMovement@forces.gc.ca.

La livraison de tout article excédant 600 livres sterling (GPB) exportés du Royaume-Uni et de l'Irlande sera dédouané par le MDN selon les nouveaux systèmes britanniques d'exportation et de tarifs douaniers " Her Majesty's Customs & Excise (HMCE) New Export Systems (NES) ". L'entrepreneur doit respecter les exigences de " HMCE " en s'enregistrant auprès de cette organisation ou en laissant le soin à un transitaire d'assurer l'entrée des envois au Canada. Une copie imprimée de la section " Export Declaration " dans les " NES ", indiquant clairement le numéro " Declaration Unique Consignment Reference Number ", doit être fournie par l'entrepreneur et jointe à l'envoi. L'entrepreneur doit s'assurer que cette procédure est exécutée pour tout le matériel, qu'il s'agisse d'exportation

d'articles d'achat initial ou d'articles de réparation et de révision. " HMCE " autorisera l'Unité de soutien des Forces canadiennes (Europe) à expédier les biens seulement si la procédure a été suivie de façon intégrale et convenable par l'entrepreneur.

OU

(c) Logistique intégrée de l'Europe (LIE)  
Téléphone : +49-(0)-2451-717199 ou 717200  
Télécopieur : +49-(0)-2451-717189  
Courriel : ILEA@forces.gc.ca

3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - a) le numéro du contrat;
  - b) l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
  - c) la description de chaque article;
  - d) le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
  - e) le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
  - f) une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4 de la clause C2608C du guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat) ou une copie du formulaire C11, Facture des douanes canadiennes, de l'Agence des services frontaliers du Canada;
  - g) les codes de la « Schedule B » (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
  - h) le certificat d'origine de l'Accord libre-échange nord-américain (conformément à l'article 2 de la clause C2608C), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique);
  - i) les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable, les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions applicables du Code maritime international des marchandises dangereuses, du Règlement de l'Association du transport aérien international, ou du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche signalétique.
4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport et des documents douaniers.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

W8486-149595/A

221bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149595

221blW8486-149595

- 
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens sans avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du point de contact en matière de logistique intégrée du MDN.
  6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
  7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus doivent être transférés au Canada après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

## SECTION C - FINANCE

### C1. Paiement

#### 1.1 Base de paiement

A condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un(des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans les détails de l'article, franco transporteur usine (FCA) à \_\_\_\_\_ (Insérer le nom du lieu convenu, par ex. l'établissement de l'entrepreneur) conformément aux Incoterms 2000. TPS/TVH et la TVQ sus.

#### 1.2 Clauses du guide des CCUA

C6000C	2011/05/16	Limite de prix
H1001C	2008/05/12	Paiements multiples
C2801C	2011/05/16	Cote de priorité - entrepreneur canadien
C2800C	2013/01/28	Cote de priorité - entrepreneur américain
C2610C	2007/11/30	Droits de douane - l'entrepreneur est l'importateur
C2608C	2012/07/16	Documentation des douanes canadiennes
D0050C	2007/05/25	Certificat d'utilisateur final

### C2. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

a) l'original et un exemplaire au consignataire;

b) un (1) exemplaire à :

Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Direction générale des Approvisionnements  
 Secteur des projets de défense et des grands projets  
 Place du Portage, Phase III, 6C1  
 11, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5

À l'attention de : Maria Menard, Agente Approvisionnement

c) un (1) exemplaire au :

Quartier général de la Défense nationale  
 Immeuble Mgén George R. Pearkes  
 101, promenade Colonel By  
 Ottawa (Ontario) K1A 0K2

À l'attention de: à déterminer